



FICHE INFO OBLIGATOIRE ACCUEIL LIBRE dès 6ans

Le concept d'accueil libre repose sur l'idée que les jeunes ou les enfants peuvent venir librement, sans obligation de présence ou de régularité, ni programme imposé. L'accueil est gratuit et un goûte est proposé aux enfants.

L'accueil libre implique que l'enfant est libre de venir et de partir. L'équipe d'animation n'est pas responsable des allers et venues des enfants. Ces accueils ne sont pas une garde d'enfant. Les parents doivent être joignable et doivent pouvoir venir récupérer leur enfant en cas de nécessité.

Les enfants choisissent ce qu'ils veulent faire parmi les activités proposées par l'équipe d'animation : jeux, sport, bricolage, discussions, ou simplement passer du temps dans la MQ. L'objectif est de leur offrir un lieu sécurisé et encadré où ils et elles peuvent se rencontrer, s'exprimer et développer leur autonomie. C'est un lieu de liberté, de socialisation et de créativité, adapté aux besoins et aux rythmes des enfants.

L'équipe d'animation est là pour : favoriser la participation des enfants, créer un cadre bienveillant, accompagner leurs projets et envies.

EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'accident, les parents autorisent l'équipe d'animation à prendre toutes décisions concernant le bien des enfants, de le faire soigner dans le lieu le plus proche et de le faire transporter dans un établissement à même de prodiguer les meilleurs soins. Les frais médicaux et de transports sont à la charge des parents.

RAPPEL IMPORTANT

La Maison de Quartier est ouverte à toutes et à tous. Chacun et chacune doit prendre connaissance des règles et respecter le cadre de fonctionnement de la Maison de Quartier, expliqués lors de l'inscription. Le respect de ces règles est nécessaire. Tout manquement peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive, comme pour tout autre usager de la Maison de Quartier, qu'il s'agisse d'enfants, adolescent.e.s ou d'adultes.

DANS LE CADRE DE NOS ACCUEILS TOUT PUBLIC :

- **Pour les enfants de 0 à 4 ans** il n'est pas nécessaire de remplir une fiche. **L'accueil des enfants en âge préscolaire est conditionné par la présence d'un parent obligatoirement**. Les parents et jeunes enfants sont accueillis les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h et le mercredi de 13h à 18h. Les enfants sont sous la responsabilité et sous la surveillance du parent. Celui-ci doit être en permanence avec son enfant.
- **Pour les enfants de 4 à 6 ans une inscription spécifique doit être remplie** chaque nouvelle année scolaire. A cet âge-là, les enfants ne sont pas en accueil libre mais en accueil sur inscription. Il n'y a pas d'obligation de présence et cet accueil reste gratuit. Il y aura simplement une tenue de liste effectuée par l'équipe. Cela implique donc que vous devrez amener et venir chercher votre enfant à la MQ. Votre enfant devra porter un chasuble los de nos accueils et ne pourra pas sortir sans un accompagnant ou une accompagnante.
- Pour les enfants de 6 à 12 ans il est nécessaire de remplir une fiche d'information chaque nouvelle année scolaire. Les enfants peuvent venir sans parents à la MQ les mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h et le mercredi de 13h à 18h.
- Pour les adolescent.e.s de 12 à 18 ans il est nécessaire de remplir une fiche d'information chaque nouvelle année scolaire. Les jeunes peuvent venir sans parents à la MQ les mardis jeudis et vendredis de 16h à 18h et le mercredi de 13h à 18h. Les jeunes peuvent aussi participer aux accueils des vendredis soirs de 18h à 22h sans parents.
- Les familles avec enfants de tout âge peuvent participer aux soirées tout public les vendredis. Les enfants de moins de 12 ans sont sous la responsabilité et sous la surveillance du parent en tout temps. Les enfants de moins de 4 ans sont accepté jusqu'à 20h maximum.

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

INFORMATIONS PERSONNELLES

PRENOM DE L'ENFANT :	
NOM :	
DATE DE NAISSANCE :	
NOM DU REPRÉSENTANT.E LÉGAL/PARENT :	
ADRESSE COMPLÈTE :	
MAIL :	
TÉL DU PARENT 1 :	TÉL DU PARENT 2. :
NUM. DE TÉLÉPHONE DE L'ENFANT :	



INFORMATIONS MÉDICALES

NOMS ASSURANCES ACCIDENT :	RESPONSABILITÉ CIVILE (SOUVENT CELLE DU LOGEMENT) :
DATE DU DERNIER VACCIN ANTITÉTANIQUE :	
SOUFFRE-T-IL D'ALLERGIE, DE MALADIE OU D'HANDICAP ? :	
PRÉCAUTIONS À PRENDRE ?	

PAR LA PRÉSENTE SIGNATURE LE/LA RESPONSABLE LÉGAL ATTESTE :

- Qu'il/elle est au courant qu'il s'agit d'une inscription de type accueil libre, ce que cela implique selon les modalités spécifiques à l'âge de votre enfant (voir première page).
- Que toutes les informations sur cette fiche d'inscription sont exactes.
- Qu'il/elle a connaissance que des photos sont réalisées dans le cadre de nos activités. Celles-ci servent à embellir nos documents et/ou enrichir notre site internet ou nos réseaux sociaux. Si vous souhaitez que votre enfant soit flouté, merci de prévenir l'équipe lors de l'inscription.

Fait le : _____ Signature du/de la représentant.e légal : _____

Je souhaite devenir membre de l'association : oui non

En tant que parent, vous avez la possibilité de vous inscrire en tant que membre de l'association. Cette inscription ne vous engage en rien, mais offre différents avantages dont le droit à une participation active à notre assemblée générale annuelle.